



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°028/2022/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6.25% NET 2019-2024 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère de l'Economie et de la Relance du Gabon, émetteur de la valeur « **EOG 6,25% NET 2019-2024** », procèdera le 04 octobre 2022, au remboursement du capital à hauteur de F CFA 31 585 337 500 (trente et un milliards cinq cent quatre-vingt-cinq millions trois cent trente-sept mille cinq cents) et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de F CFA 5 922 250 781 (cinq milliards neuf cent vingt-deux millions deux cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-un).

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à **F CFA 2 968,75** (soit F CFA 2500 au titre de l'amortissement du principal et F CFA 468,75 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront **le mercredi 05 octobre 2022** auprès des guichets des sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 30 septembre 2022.

Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO